

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA  
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE**

**CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES  
N° 32/DAL/DSF/DO23/2019**

Un avis de consultation est lancé pour : **travaux d'aménagement complexe champs de mars DO Annaba**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA  
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE  
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de deux mille cinq cent Dinars (**2500DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°0010048220300000079/57

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE** : La participation à la consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupement momentané d'entreprise, détentrices d'un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie01 et plus)

**Les offres doivent être composées :**

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention  
« **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention« **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention  
« **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES  
N° 32/DAL/DSF/DO23/2019**

**Travaux d'aménagement complexe champs de mars DO Annaba  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze jours (**15jours**) à partir **de la** date de parution du présent avis sur le site WEB AT.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.